



*Marie-Hélène*  
Avec l'avènement des journées  
chaudes et ensoleillées,  
gardons espoir de pouvoir se retrouver,  
en personne,  
pour célébrer ensemble l'arrivée  
du beau temps.

# MARIE-HÉLÈNE GAUDREAU

Députée  
de Laurentides-Labelle



**FIABLE**  
et **FIÈRE**

## Nos coordonnées

Bureau principal de Mont-Laurier  
424, rue du Pont  
Mont-Laurier (Québec) J9L 2R7

**1 866 440-3091**

**MH.Gaudreau@parl.gc.ca**

Bureau de Sainte-Agathe-des-Monts  
124, rue Principale Est  
Sainte-Agathe-des-Monts (Québec) J8C 1K1

**MHGaudreau.quebec**

**@MHGaudreauBQ**



Depuis mon arrivée à la direction du Bloc Québécois, j'ai répété encore et sans cesse que le traitement réservé à nos aînés est incorrect. La pandémie a empiré cette situation, ajoutant l'isolement et l'anxiété à un pouvoir d'achat qui s'affaiblit toujours plus. Nous demandons depuis 2019 que la pension versée chaque mois aux aînés qui ont bâti le Québec, nos parents et nos grands-parents, soit haussée de 110 \$ par mois. Nous avons même obtenu un vote majoritaire du parlement enjoignant le gouvernement de réaliser cet engagement du Bloc Québécois. Justin Trudeau s'y refuse encore, mais nous devons insister. La qualité de vie et la résilience face à la maladie des aînés ainsi que la relance de nos commerces et de nos régions en dépendent. Nous demeurerons fermes à vos côtés!

**Yves-François Blanchet**

Député de Beloeil-Chambly  
et chef du Bloc Québécois

# POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE DES AÎNÉS

**Le Bloc Québécois propose :**



**UNE HAUSSE DE  
110 \$/MOIS**

de la pension de vieillesse ;



un crédit d'impôt pour les **SERVICES INTERNET** des 65 ans et plus afin de contribuer à briser l'isolement ;



**L'INSCRIPTION  
AUTOMATIQUE**

de toutes les personnes de 65 ans et plus au Supplément de revenu garanti (SRG) ;



un crédit d'impôt afin d'inciter les **TRAVAILLEURS D'EXPÉRIENCE** à prolonger leur carrière ;



**UN CRÉDIT D'IMPÔT  
POUR PROCHE AIDANT**

en partie remboursable ;



un crédit d'impôt pour la construction et l'adaptation de **LOGEMENTS MULTIGÉNÉRATIONNELS**.



le versement durant trois mois de la **PENSION ET DU SRG D'UN DÉFUNT** au conjoint endeuillé ;